**Le libre arbitre (2) : Compatibilisme et Incompatibilisme**

**Terminologie, thèses en présence et défis**

*Déterminisme*: La conjonction du Passé et des Lois de la Nature déterminent un seul Futur

(**D**) *X* est déterminé à *ti* à faire *A* à *tj* ssi la conjonction d’un état du monde à *tk* (antérieur à *ti*) et des lois de la nature implique logiquement que *X* fait *A* à *tj*

*Libre arbitre*

* source, spontanéité
* contingence, indifférence: idée de possibilité alternative

+ condition de rationalité (sera sous-entendue)

Ces conditions peuvent être

1. appliquées à l’action et/ou au choix, au vouloir
2. être entendues dans un sens absolu ou relatif

*Problème classique* Question de l’existence: liberté (libre arbitre) ou déterminisme ?

*Problème moderne* (Hobbes, Locke, Hume…) Question de la compatibilité (préalable) : la liberté est-elle compatible avec le déterminisme ?

Thèse de la compatibilité: *compatibilisme*

* si thèse du déterminisme : *déterminisme souple*
* sans thèse du déterminisme : ?

Thèse de l’incompatibilité : *incompatibilisme*

Avec thèse de l’existence de la liberté : *libertarianisme*

* libertarianisme de la source
* libertarianisme des alternatives

Avec thèse de la non-existence de la liberté : *incompatibilisme dur*

* si thèse du déterminisme : *déterminisme dur*
* sans thèse du déterminisme : scepticisme, impossibilisme, nihilisme, pessimisme

NB : si l’on sépare libre arbitre et responsabilité morale, on peut être compatibilste pour l’une et incompatibilise pour l’autre. Le semi-compatibilisme (John Fischer) estime que le libre arbitre est incompatible avec le déterminisme, mais que la responsabilité morale est compatible

Défis

* pour le compatibilisme : montrer que nos attributions de liberté et de responsabilité sont bien compatibles avec l’hypothèse que nos choix sont prédéterminés
* pour le libertarianisme : a) montrer que l’hypothèse d’une choix indéterminé est intelligible ; b) argumenter *a priori* contre le déterminisme (impossible ?) ou être « pris en otage » par la question du déterminisme (réponse donnée par la science ?)
* pour l’incompatibilisme dur : rendre compte de l’illusion de la liberté et de la responsabilité morale (Spinoza : ingorance des causes qui nous déterminent)

**Le compatibilisme (première version)**

Idée que le « pouvoir d’agir autrement (que ce que l’on fait) » est compatible avec la prédétermination : Il est déterminé (par le passé et les lois de la nature) que S *ne fera pas* A, mais S *peut faire* A

*Explication*

* Si S voulait faire A, il ferait A (analyse conditionnelle de ‘S peut faire A’)
* La capacité n’est pas ôtée ni l’opportunité par la détermination : le pouvoir de la liberté ne l’est pas non plus (même si en un sens S ne peut pas faire A)
* La totalité du passé et les lois de la nature impliquent que telle action aura lieu, mais ce n’est en prenant en compte qu’une partie du passé que l’on attribue le pouvoir de faire quelque chose

Le libre arbitre satisfait à la condition de contingence (possibilités alternatives) et à celle de source de manière relative ou conditionnelle

NB : on peut exclure l’idée de « pouvoir vouloir autrement » (Locke), ou lui donner un sens relatif (Moore)

*Objection*

* misérable subterfuge (Kant : liberté du tournebroche)

Réponse : le thermostat ou le tournebroche sont déterminés par un certain type de causes, qui ne donnent pas la liberté, mais l’action humaine est déterminée par un autre type de causes (des raisons), qui suffisent à la distinguer des actions naturelles

* un agent compulsif (kleptomane) fait bien ce qu’il veut, et agirait autrement s’il voulait autrement, mais il n’agit pas librement

Réponse : il faut que les conditions mentales soient *normales*, que l’agent agisse conformément à son caractère, et que son caractère soit formé sans contraintes externes ou internes

Objection : on peut agir *contre* son caractère, la condition de normalité est impossible à définir

**L’incompatibilisme**

*L’argument de la conséquence* (van Inwagen, Ginet)

L : conjonction des lois de la nature ; P : description d’un état passé complet du monde ; A : action future quelconque

(*Transfert*) Si nul ne peut faire qu’il soit faux que p, et si nul ne peut faire qu’il soit faux que si p alors q, alors nul ne peut faire qu’il soit faux que q [N(p) & N(p→q), donc N(q)]

(*Fixité des Lois*) Nul ne peut faire que L soit faux

(*Fixité du Passé*) Nul ne peut faire que P soit faux

(*Déterminisme*) Nul ne peut faire qu’il soit faux que conjonction de P et L implique A

N(P&L) & N(P&L→A), donc N(A)

Remarque : analogie avec l’argument pour l’incompatibilité de la *prescience* et de la liberté (Pike)

Réponses possibles

1. l’argument de la conséquence montre qu’il y a un sens de « pouvoir agir autrement » où nous ne pouvons pas faire autre chose que ce que nous faisons si nous sommes déterminés, mais, ce sens n’est pas requis, et il y a un autre sens (voir plus haut) où nous avons ce pouvoir et qui suffit à la liberté et à la responsabilité
2. l’argument montre que nous ne pouvons pas faire autre chose que ce que nous faisons, mais ce qui est requis n’est pas le pouvoir des alternatives, c’est seulement que nous soyons la source de nos actions (de la bonne manière : rationnelle, sans compulsions interne, etc.)

Objection : la *nécessitation* par la prescience pourrait retirer le pouvoir d’agir autrement sans retirer la source de l’action (Augustin : le fait que Dieu sache ce que je ferai implique que je le ferai, mais ne *cause* pas mon action) ; mais la *nécessitation* par les lois de la nature revient à dire que le passé (les circonstances passées *qui ne dépendent pas de moi*) sont la source (cause) de mon action.

Réponse : l’agent n’est pas la source absolue, mais il est la source relative de son action si le *trajet causal* conduisant à l’action passe par ses croyances, désirs, etc ; formés normalement.

*L’argument de la manipulation* (voir Blackburn)

Si mon action était déterminée par des agents conscients (neurochirugiens, hypnotiseurs, Martiens, Anges etc.) qui me *faisaient faire* ce qu’ils veulent, même s’ils me faisaient vouloir et choisir, conformément à mon caractère, formé normalement, etc., on ne dirait pas que j’agis librement ni de manière responsable (retrait de la responsabilité). Et c’est à ces manipulateurs que la responsabilité de l’action devrait être imputée (transfert de la responsabilité).

La différence entre le déterminisme et une manipulation est que mon action serait déterminée par des causes inconscientes. Cela interdit de leur imputer la responsabilité (seuls des agents conscients peuvent être responsables), mais cela ne suffit-il pas à retirer la mienne ? Nul agent ne me *fait faire* ce qu’il *veut*. Mais ce que je veux *dépend* de causes qui *ne* *dépendent pas* de moi.